



**Lettre ouverte des Unions départementales FO et CGT de Moselle
aux députés et sénateurs et aux présidents du Conseil général et du Conseil régional**

**L'accord avec Mittal ne permettra pas le redémarrage
des hauts fourneaux de Florange et le maintien des emplois !**

Metz, le 14 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Les Unions départementales FO et CGT de Moselle s'adressent à vous, élus mosellans, députés et sénateurs, présidents des Conseils général et régional, afin d'exprimer leur refus de la fermeture des hauts fourneaux de Florange-Hayange.

Nous vous demandons solennellement d'intervenir à nouveau auprès du gouvernement, avec le soutien des travailleurs et de la population, pour atteindre l'objectif commun : trouver une solution permettant de continuer à produire de l'acier dans notre département et de garantir et développer l'emploi dans la sidérurgie.

Comme nous, vous savez que personne ne peut croire aux engagements du groupe Mittal. Celui-ci a prouvé, à de multiples reprises, que les intérêts financiers de ses actionnaires prévalaient en toutes circonstances, en dépit des promesses et des accords prétendument inconditionnels, faits à Gandrange comme dernièrement encore sur le projet Ulcos.

Mesdames et Messieurs les élus, les commentateurs, de nombreux experts, la presse, dans sa totalité et quelle qu'elle soit, reconnaissent que l'accord signé entre le gouvernement et Monsieur Mittal entérine de fait la fermeture des hauts fourneaux à Florange et fragilise par ailleurs d'autres activités non seulement en Moselle, mais aussi dans d'autres départements et notamment à Basse-Indre.

Si l'accord ne prévoit pas de plan social comme l'affirme le Premier ministre, il valide néanmoins la suppression déjà effective de très nombreux emplois de sous-traitants, d'intérimaires, de contrats à durée déterminée, et programme la suppression individuelle de certaines d'emplois qui ne seront pas remplacés et seront donc définitivement perdus pour un département déjà largement sinistré.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que cet accord entre le gouvernement et Monsieur Mittal n'est pas acceptable. Il ne peut être accompagné et il doit être rejeté !

.../ ...

De nombreux élus de Moselle se sont adressés publiquement au Président de la République pour demander « *une prise de contrôle temporaire par l'État de la totalité de la filière intégrée de Florange que le rapport Faure juge viable et rentable dans sa globalité* ». Pour les Unions départementales FO et CGT, cette solution conserve toute sa pertinence et son actualité.

Le Premier ministre nie aujourd'hui la nécessité d'une intervention publique par une nationalisation même temporaire, et il réduit la situation de Florange à des questions de débouchés et à des problèmes de compétitivité. Nous contestons cette analyse. Nous sommes persuadés qu'il n'est pas trop tard pour obtenir du gouvernement qu'il fasse le choix de s'opposer à Mittal dans la voie qu'il a choisi faute de quoi, *"c'est toute une région qui risque d'être victime"*.

Cette lettre, que nous rendons publique, et que nous appelons à contresigner dans toutes les entreprises et administrations du département, n'est pas une mise en cause, mais un appel traduisant une aspiration très largement partagée : ne plus laisser les marchés décider et rendre toute sa légitimité à l'intervention de la puissance publique (Etat comme Collectivités territoriales).

Nous souhaitons donc que comme nous, vous demandiez expressément au Président de la République de prendre des décisions conformes aux engagements qu'il avait pris comme candidat, et de reprendre le dossier ArcelorMittal pour obtenir une solution qui préserve réellement les emplois, qui garantisse le redémarrage des hauts fourneaux et le fonctionnement de la totalité des installations et des filières. Selon nous, cela ne peut vraisemblablement passer que par une réquisition pour céder l'usine intégrée de Florange à un repreneur crédible dans le cadre d'un projet industriel engageant l'avenir.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de notre parfaite considération.

Denis PESCE
Secrétaire général
Union départementale CGT

Alexandre TOTT
Secrétaire général
Union départementale CGT-FO

Union départementale FO - 24 rue du Cambout - BP30229 - 57005 METZ Cedex 1
Union départementale CGT - 10 rue de Méric - BP 42026 - 57054 METZ Cedex 2

NOM –PRÉNOM	SIGNATURE